

Organisons des Assemblées Générales le 10 septembre 2025!

La CGT appelle l'ensemble des syndicats et des salarié·es du département à se réunir en assemblée générale pour décider collectivement des suites à donner à notre mobilisation.

L'assemblée générale est l'outil démocratique central de notre syndicalisme. C'est là que les salarié·es échangent, construisent leurs revendications et choisissent les actions à mener ensemble.

Comment préparer et tenir l'AG ?

- 1. Préparer l'assemblée générale

- Choisir un lieu accessible et adapté (salle de réunion, cantine, local syndical, espace public si besoin).
- Fixer un horaire qui permette la participation du plus grand nombre.
- Informer largement les salarié·es : tracts, affiches, mails, réseaux sociaux, bouche à oreille.

- 2. Introduire et contextualiser le débat

- Expliquer la situation actuelle :

Comme l'a illustré l'allocution du premier ministre François Bayrou en juillet, le budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale sont des cibles du gouvernement et du grand patronat pour satisfaire les marchés financiers. Ils veulent s'attaquer à nos droits aux congés, au droit du travail, à notre protection sociale pour continuer de faire un maximum de profit et maintenir leurs privilèges!

- Faire un point sur les mobilisations en cours et les raisons de l'appel à se réunir :

Plusieurs entreprises et secteurs sont déjà en grève reconductible pour augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail, revenir à la retraite à 60 ans, exiger une meilleure répartition des richesses entre les ultra-riches et le reste de la population. Une grande journée de convergence des luttes est organisée le 18 septembre avec de nombreuses manifestations organisées partout en France.

- Donner la parole aux salarié·es pour que chacun·e puisse s'exprimer.

- 3. Synthétiser et décider collectivement

- Lister les revendications exprimées par les salarié·es (augmentation de salaire, baisse du temps de travail...)
- Déterminer les moyens d'action : grève, rassemblement, manifestation, actions locales à établir jusqu'au 18 septembre
- Élaborer un compte-rendu de l'AG pour informer tous les salarié·es et l'UD CGT 86.

L'assemblée générale, c'est la force des salarié·es !

**En nous réunissant, en décidant collectivement,
nous construisons le rapport de force nécessaire pour gagner.**

Le 10 septembre 2025 : grèves, assemblées générales, actions collectives, partout !

Ensemble, faisons entendre la voix des salarié·es !

📍 **UD CGT Vienne – 21b rue Arsène Orillard – 86000 Poitiers**

☎ **05 49 60 34 70 – ✉ contact@cgt-ud86.org**